

nombre de ses adoratrices perpétuelles du Très-Saint-Sacrement. Elle avait sa résolution arrêtée d'embrasser la règle des *Religieuses du Saint-Sacrement*. La vie tout entière de ces religieuses étant consacrée à l'adoration de Jésus-Christ sur nos autels, en fait les émules des anges du ciel qui se tiennent en adoration devant le trône de Dieu.

A cette piété si tendre, Christine joignait une grande force de caractère. Un jour, une dame de haut rang s'étant présentée chez elle dans une toilette moins décente que la reine ne l'exigeait, elle prit un voile de haut prix qu'elle portait elle-même, en couvrit de ses mains la poitrine et les épaules de la visiteuse, en la priant d'agréer ce léger présent comme un témoignage de son affection.

Les MISSIONNAIRES MARISTES en OCEANIE.

Parmi les prêtres en chapes qui suivaient dimanche la procession du T. S. Sacrement se trouvait un missionnaire Mariste, le R. P. Th. Le Menant Des Chesnais, originaire de la Bretagne. Le révérend Père, ayant bien voulu nous recevoir, nous a donné sur son ordre et sur les travaux des Missionnaires au milieu des peuplades de l'Océanie de nombreux et très intéressants détails, dont nos lecteurs le remercieront certainement avec nous.

Et tout d'abord faisons connaître la Société de Marie, dont les Révérends Pères ont tiré leur nom : les Maristes.

La Société de Marie a été approuvée en 1836 par Sa Sainteté le pape Grégoire XVI ; elle a pris, comme on va s'en apercevoir, un accroissement vraiment extraordinaire. Les Pères qui en font partie se dévouent aux missions étrangères, aux missions d'Europe ; à l'enseignement dans les séminaires ecclésiastiques et dans les collèges. La maison-mère est à Lyon, montée Saint-Barthélemy ; le scholasticat à Belley, Ain.

La Société de Marie est répartie en France en deux provinces : province de Lyon, province de Paris.

Dans la province de Lyon, la Société a la charge du grand séminaire de Moulins, Allier, et de Nevers, Nièvre ; elle a une maison de missionnaires à Moulins, à N. D. de Grâce-Rochefort, (Gard) au Bon-Pasteur à Toulon (Gard), à Riom (Puy-de-Dôme) à l'Oratoire de Nevers ; elle est à la tête du collège de Sainte-Marie à la Seyne (Gard) ; ce collège a été principalement établi pour préparer les élèves à l'école de marine, aussi la plus grande partie des officiers de marine ont-ils fait leur éducation dans cet établissement ; du collège de Sainte-Marie à Saint-Chamond (Loire), de Montluçon (Allier), de Sainte-Marie (à Riom,) et d'un externat important à Toulon.

Dans la province de Paris, les Maristes ont une maison provinciale et une maison de missionnaires, rue Vaugirard, 104. Ils sont chargés du grand séminaire de Saint-Brieuc, Côtes du Nord ; d'une maison de mission et du pèlerinage de N. D. de Verdélais à Bor-